

PRIX DE RECHERCHE 2024



Promouvoir la prise en charge nutritionnelle des patients dénutris ou à risque de dénutrition du fait de la maladie, dans les pays à ressources limitées



Règlement
de participation

Soutenu
par 

The SFNCM logo consists of the letters "SFNCM" in a bold, uppercase sans-serif font, with a yellow swoosh element to the right of the text.

But du prix

Le prix sera attribué à un projet qui contribue à améliorer le dépistage, le diagnostic et/ou la prise en charge de la dénutrition liée à une maladie, chez l'adulte, en milieu hospitalier, dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires. (Les projets concernant la prise en charge de la malnutrition aiguë de l'enfant ou du retard de croissance ne sont pas éligibles.)

Le prix contribue à financer un projet de recherche en relation avec la dénutrition liée à la maladie. Il peut s'agir de :

- Projets de recherche clinique,
- Projets de recherche en santé publique,
- Évaluations des pratiques professionnelles,
- Recherche-actions (dont diffusion d'information ou de formation).

Cohérent avec son mandat, le prix est soutenu par la SFNCM (Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme).

Montant et versement du prix

Le montant du prix pour l'année 2024 sera de 10 000 € (dix mille euros).

Le règlement du Prix de Recherche sera versé à tout établissement public ou privé ou association professionnelle à vocation médicale ou spécialisée en nutrition dont se réclame le candidat porteur du projet. L'organisation devra justifier d'une représentation dans le pays concerné par le projet.

Éligibilité

Le porteur de projet devra être médecin, pharmacien, chercheur, étudiant en thèse de sciences (dans un domaine relatif au but du prix), interne en médecine ou en pharmacie, diététicien/nutritionniste, infirmier ou ingénieur hospitalier.

Le prix financera un projet réalisé en pays à revenus faibles ou intermédiaires de la tranche inférieure d'après la [classification de la Banque Mondiale](#). Une attention particulière sera portée aux projets des pays suivants : Haïti, Burkina Faso, Nigéria, Madagascar, Ethiopie et Inde.

Soumission des projets

La candidature au Prix doit comprendre :

- Le formulaire de candidature complété,
- Le CV du porteur du projet,

- Une lettre du responsable scientifique ou investigateur principal du projet donnant son accord pour la participation au prix et soutenant l'initiative,
- Une lettre du chef de service ou du directeur du laboratoire ou d'établissement (si différent du responsable scientifique) donnant son accord pour la participation au prix.

Le dossier doit être rédigé en français, en anglais ou en espagnol (les autres langues ne sont pas admises).

Tout dossier qui ne serait pas conforme aux consignes ci-dessus ne sera pas examiné.

Le dossier doit être adressé par mail à : grant@nutriset-dev.fr

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **30 juin 2024 (23h59 CET)**.

Sélection

Les candidatures seront évaluées sur :

- L'intérêt du projet,
- La qualité scientifique du porteur de projet et de l'équipe,
- La qualité scientifique du projet,
- La faisabilité du projet.

Le projet doit être original et réalisable par le candidat dans les 15 mois suivant la réception du prix. Le projet devra avoir l'avis favorable d'un comité d'éthique institutionnel avant son démarrage.

Le jury sera composé de Dr. Fanny Morel, chef de projet nutrition et d'Alice Pieret, coordinatrice du Programme Nutrition-Santé au sein de Nutriset Développement et de trois membres externes : Dr. Filomena Gomez, Dr. Diana Cardenas et Pr. Najate Achamrah. Le jury établira un classement des projets retenus. Il sera souverain pour toute question concernant ce Prix et statuera sans obligation de rendre compte de ses débats.

Le candidat sélectionné sera notifié en septembre 2024.

Engagements du lauréat

Les travaux réalisés feront l'objet d'un rapport à l'issue des 15 mois suivant l'attribution du Prix et devront être présentés par le lauréat dans un congrès local dédié à la nutrition et idéalement à la Société nationale ou régionale de nutrition clinique de référence de son pays. Nutriset Développement pourra contribuer financièrement à cet objectif.

Le lauréat s'engage à soumettre les résultats issus du projet dans un journal scientifique international dans les 18 mois suivant la remise du prix.

Le lauréat s'engage à remercier Nutriset Développement de son aide financière dans toute manifestation et dans toute publication ultérieure où sera rapporté le travail primé.